



MARCHIENNES

Ville de toutes les passions

Convention utilisation de la salle des Fêtes et du matériel N°

Association ou Particulier: Nom Prénom:

Adresse:

Téléphone:

Le client demande l'utilisation: Le Week-end du:

Des installations de la salle des fêtes Tarif:

Des installations de la salle des fêtes et des cuisines Tarif:

En vu d'organiser:

Un vin d'honneur: Pour.....participants

Un repas froid:

Un repas froid avec vaisselle: Un repas chaud avec vaisselle et cuisine:

Une autre manifestation:

Le client déclare:

Fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile et en risque locatif

Payer la somme de.....€uros à la remise des clés

Remettre un chèque de caution de 160 €uros, libellé à l'ordre du trésor public (*toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception 1 mois avant la date retenue, sous peine d'encaissement du dit chèque*le cachet de la poste faisant foi**), qui sera restitué après la manifestation; Si toutefois aucun dégât n'a été constaté (y compris la vaisselle cassée ou manquante) ainsi que le non-nettoyage.

Laver et essuyer la vaisselle et la placer à l'endroit ou a eu lieu la prise en charge.

Laver le matériel utilisé en cuisine et en salle (zone de cuisson, lave-vaisselle, frigidaire, congélateur, le bar et son verrier)

Ranger les tables et les chaises (les chaises empilées par dix rangées du côté gauche et les tables à droite sans les repliés)

Balayer et laver le sol des installations utilisées.

Forfait de nettoyage:

1) Forfait nettoyage salle:€ 2) Forfait nettoyage vaisselle : €

3) Forfait nettoyage vaisselle et électroménager: €

4) Forfait complet (nettoyage de la salle, cuisine, vaisselle et électroménager):.....€

Total à payer.....€

Il est interdit de mettre des (punaises, agrafes, clous ou scotch) sur les murs ou le matériel.

Laisser libre accès aux sorties de secours.

Eviter tous bruits et discussions à l'extérieur qui pourraient gêner les riverains.

Contrôler la quantité de matériel mis à disposition à réception et au retour (inventaire contradictoire)

Respecter les lieux sanitaires et les nettoyer (le nettoyage des sanitaires reste à la charge du locataire)

Accepter les termes de la convention ci-dessus et le règlement d'utilisation des installations de la Salle des Fêtes ci-joint.

Remise des clés le: à Heures.....

Retour des clés le: à Heures.....

Fait à Marchiennes, Le

Le régisseur,

Le Maire,

Le client,
(Lu et approuvé)

Toute correspondance est à adresser à :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Gambetta - 59870 MARCHIENNES

Téléphone : 03 27 94 45 00 - Fax 03 27 94 45 18/01

secretariat@marchiennes.fr